

Editorial



Antoine Grau,
Maire de Lagord
Vice-Président de la CdA
de La Rochelle

Lorsque vous lirez ce numéro, le Conseil Municipal aura voté le **budget** pour cette année. C'est le dernier voté avant les élections municipales de mars 2020.

Nous avons hérité d'une commune aux finances saines et elle le restera à la fin de cette mandature. Des finances saines, cela signifie un endettement très raisonnable, des dépenses de fonctionnement maîtrisées, notamment sur la masse salariale, et des possibilités d'investissement conséquentes. L'investissement porte sur la voirie, les bâtiments communaux, les équipements des écoles, de la médiathèque, les clubs sportifs, les maisons de quartier, les travaux d'accessibilité, les pistes cyclables... L'investissement est signe de la bonne santé d'une commune et de son dynamisme. Il sera d'environ trois millions d'euros dans ce budget 2019.

Cette capacité a été maintenue malgré la forte baisse des dotations financières de l'État qui ont diminué en 5 ans de près de 500 000 euros. De surcroît, nous avons maintenu les taux d'imposition, conformément à nos engagements, pendant les six années de notre mandature.

Quelle que soit l'équipe municipale suivante, elle pourra ainsi poursuivre une politique d'investissements soutenue. Il faut s'en féliciter car ce n'est pas le cas de nombreuses communes de notre taille.

Ce mois de mars aura également vu la **réouverture de la salle polyvalente**, après deux longues années de fermeture, suite à une détérioration dangereuse des poutres de soutènement de la toiture. C'est une très bonne nouvelle pour nous tous, pour les associations qui l'utilisaient, les particuliers qui la louaient, et même pour toute l'agglomération car il y a très peu de salles de cette taille disponibles sur notre territoire. Il faut s'en réjouir et remercier les communes voisines qui nous ont aidés pendant ces deux années à accueillir les associations pour leurs événements en remplacement de cette salle.

Prochainement à Lagord

À la médiathèque

Samedi 6 avril
ATELIERS D'ÉCRITURE avec Olivier Lebleu, 10h.*

Du mercredi 10 au mercredi 27 avril
EXPOSITION « LE LIVRE DE CONTES ». Les enfants du Centre de loisirs Tournesol (CSC « Les 4 Vents ») et les résidents du Foyer Bonnodeau ont réalisé ensemble histoires et illustrations d'un livre de contes intitulé « Les 6 histoires très rigolotes ».

Samedi 13 avril
BÉBÉS LECTEURS, comptines et lectures pour les tout-petits, 10h30.*

Lundi 22 avril
CHASSE AUX OEUFS. Quelques surprises vous attendront au cours de la matinée. Entrée libre dans la limites des places (et œufs) disponibles. 10h à 12h, devant la médiathèque.

* Sur inscription : 05 46 28 91 60

Mardi 2 avril
REPAS CONVIVIAL, organisés par le centre socioculturel « Les 4 Vents » à 12h. Informations : 05 46 67 15 73.

Mardi 2 avril
ATELIER JEUX DE SOCIÉTÉ, organisé par le Comité de quartier Vendôme - La Vallée pour ses adhérents, 14h30-16h30 salle Gaston Gaillard.

Mercredi 3 avril
RENDEZ-VOUS CINÉ : L'AUBERGE ROUGE, organisé par le CCAS de Lagord. 15h, salle Gaston Gaillard.

Jeudi 4 avril
CONCERT, des élèves de l'atelier de jazz d'A.Axler, de l'association musicale Sainte Cécile. 19h, Hôtel St Nicolas 13 rue de la Sardinerie, La Rochelle.

Samedi 6 avril
ÉLECTIONS DU CONSEIL DES JEUNES 10h à 17h, salle des Fêtes de la mairie.

Dimanches 7 et 28 avril
LES ATELIERS DU CHANTEUR organisés par Le Jardin de la voix. Inscription : 06 62 75 06 37. 10h à 12h30, salle de danse du parc Charier.

Dimanche 7 avril
VIDE-GRENIER, organisé par le Pétanque Club Lagord. 8h30 à 18h30, salle polyvalente.

Dimanche 7 avril
MARCHE DANS LAGORD organisée par le comité de quartier Le Lignon La Descenderie et CLASSS. Infos : leignon.ladescenderie@gmail.com

Vendredi 12 avril
RÉUNION PUBLIQUE bilan de l'extinction nocturne de l'éclairage public. 18h, salle des fêtes.

Vendredi 12 avril
AUTOUR D'UNE BOISSON CHAUDE Rencontre organisée par le comité de quartier Autour de l'Ermitage. 9h, kiosque square des Échassiers.

Du samedi 13 au dimanche 28 avril
OPEN DE TENNIS organisé par le Lagord Tennis Squash.

Jeudi 18 avril
RANDO VÉLO organisée par le Comité de quartier Vendôme - La Vallée pour ses adhérents, 14h-16h rdv salle Gaillard.

Vendredi 26 et samedi 27 avril
STAGE DE PROGRESSING BALLET TECHNIQUE organisé par APE Angel danse. Informations : 06 68 41 82 70. Salle de danse du parc Charier.

Dimanche 28 avril
CÉRÉMONIE : Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation. 12h, rassemblement devant la mairie.

Dimanche 28 avril
PÉTANQUE Championnat départemental Doublettes Féminines + Concours Doublettes masculin et féminin, organisés par le Pétanque Club Lagord. 8h30 à 19h, bouledrome.

Dimanche 28 avril
EKIDEN Marathon en relais organisé par l'ASPTT. Informations : lagord.fr



SALLE POLYVALENTE



Après plusieurs mois de fermeture pour des raisons de sécurité, la salle polyvalente vient de rouvrir. Des travaux ont pu être réalisés et mettre

en conformité l'équipement. La commission de sécurité lors de la visite du lundi 25 février a donné l'autorisation d'exploiter à nouveau les lieux.

À l'occasion de la réouverture, le repas des aînés a pu se dérouler dans de bonnes conditions.

Les associations lagordaises vont mettre en place dans les semaines à venir des animations pour tous et des ateliers réguliers.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS

Le Lieu d'accueil enfants - parents (LAEP) de Lagord a déménagé au **Relais des Assistantes Maternelles 2 rue des Hérons**. Il est ouvert les **mercredis de 9h15 à 11h45** (hors vacances scolaires).

Ce **lieu d'accueil des 0 à 6 ans** peut être le terrain de premières expériences de certaines activités ou de rencontres avec d'autres enfants. Les parents peuvent aussi échanger sur leurs expériences dans la convivialité.

Deux éducatrices de jeunes enfants, Isabelle et Céline, sont présentes et disponibles pendant toute la durée.

Le lieu est gratuit, anonyme et confidentiel. Sans inscription, vous pouvez venir à votre rythme.

*Le LAEP va bientôt célébrer ses 10 ans à Lagord.
Une fête aura lieu très prochainement.*

TAXE DE SÉJOUR POUR LES LOCATIONS SAISONNIÈRES

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle a institué une taxe de séjour au réel sur l'ensemble de son territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la plateforme de calcul au pourcentage a évolué. Retrouvez toutes les informations sur <https://agglolarochelle.taxesejour.fr/>

Contact : agglolarochelle@taxesejour.fr ou 05 46 30 34 24.

Mot des élus de l'opposition

Nous nous réjouissons de la réouverture de la salle polyvalente. Elle a été fermée le 20 février 2017, soit un peu plus de 2 ans, pour des anomalies constatées au niveau de la charpente, qui engageaient la sécurité. Nous regrettons qu'on ait attendu si longtemps la réponse de l'assurance avant d'engager les travaux de consolidation de la charpente.

Cette salle était très sollicitée par les associations. Pendant ces deux ans des solutions de remplacement ont pu être trouvées, notamment grâce à l'aide des communes voisines. Ceci a montré que la commune manquait de salle de réunion. Aussi approuvons-nous le projet de la municipalité de rénover des salles pour les associations le long de la rue du Parc et de créer dans un deuxième temps une nouvelle salle dans le parc André Charrier.

Isabelle Baudet, Maud Laubretton, Pierre Le Hénaff, Christian Mas, Annie Poujade, Jocelyne Thomas

FÊTE DE LAGORD

HÉBERGER DES ARTISTES

La compagnie l'Homme Debout sera de nouveau en résidence du 27 mai au 8 juin 2019 afin de finaliser le spectacle Mo et le Ruban Rouge qu'elle présentera pour la première fois le 8 juin 2019 lors de la Fête de Lagord.

Une compagnie en résidence, ce sont des artistes et techniciens (musiciens, marionnettistes, décorateurs, comédiens...) qui vont partager un moment de vie avec les habitants, manger, dormir et travailler à leur création.

Pour cela, nous sollicitons les Lagordais qui pourraient héberger (sans restauration) des membres de la compagnie à ces dates.

Sachez que ceux qui les ont déjà hébergés ont en été ravis et recommencent.

Pour plus de renseignements, merci de nous contacter au 06 33 44 14 81.



ÊTRE ACTEUR DU SPECTACLE

La compagnie l'Homme Debout recherche 30 volontaires Lagordais (adolescents et adultes) pour participer à la première de son spectacle samedi 8 juin. Les personnes intéressées par cette expérience unique de partage artistique devront être disponibles pour une répétition la veille dans l'après-midi et le jour-même sur toute la soirée.

Si vous êtes intéressé, plus de renseignements au 06 33 44 14 81 ou 05 46 28 91 60.

L'INCIVILITÉ, C'EST MOI, C'EST VOUS, C'EST NOUS AU QUOTIDIEN

Loin d'être dramatiques à Lagord, les incivilités sont pourtant prises très au sérieux par les agents des services techniques et les élus, car au-delà du désagrément, elles ont un coût. Partageons l'espace public dans le respect de l'autre.

Il y a un an, un article avait déjà été publié à ce propos. Un rappel malheureusement s'impose.

Déchets, détritrus, dépôts sauvages

Des dépôts d'ordures sauvages sont constatés toutes les semaines près de points d'apports volontaires (containers) au Pas des Laquais et devant le cimetière. Beaucoup de détritrus sont également retrouvés sur le Square des Échassiers. Les containers et poubelles ne manquent pas sur la commune. Si d'aventure, l'un d'entre eux était plein, vous en trouverez vite un autre sur votre chemin. **Porter atteinte à la propreté de l'espace public est interdit et constitue une infraction** : plus les détritrus sont conséquents, plus l'amende sera majorée. Sachez qu'en plus d'encombrer la voie publique, ils désorganisent le travail des agents municipaux. Vous n'êtes pas les seuls à jeter des déchets ?



Plantes dérobées

Arbustes arrachés, fleurs cueillies... Les jardiniers de la commune et les riverains constatent des vols de végétaux. Il est bon de rappeler que ces plantes et arbustes sont pour partie payés par les habitants.

Ces actes d'incivilités altèrent le travail fourni par les équipes municipales qui veillent à embellir notre cadre de vie.

Vous avez décidé de jeter vos contenants et ça s'entend

Comme leur nom l'indique, les containers collectifs assurent une collecte en point tri pour les emballages plastiques, verres, vêtements, etc. Le verre étant de nature bruyante, il existe des horaires pour déposer vos bouteilles et bocaux.

En semaine et le week-end, les containers sont à disposition des usagers de 9 h à 19 h.

Vous avez donc une plage horaire de 10 heures pour organiser cette petite sortie.

Chiens

Les propriétaires des chiens sont dans l'obligation de **ramasser** les crottes de leurs amis à quatre pattes. La mairie a posé des distributeurs de sachets aux endroits les plus stratégiques (parcs, aires de jeux).

Les chiens sont soumis à la loi sur la **divagation**. Lorsqu'un chien circule librement sans la surveillance de son maître, il peut être capturé et emmené à la SPA, et son maître passible d'une amende.

Les **aboiements** de chien peuvent occasionner une gêne pour le voisinage. La loi sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Une réglementation qui s'applique 24h sur 24h.



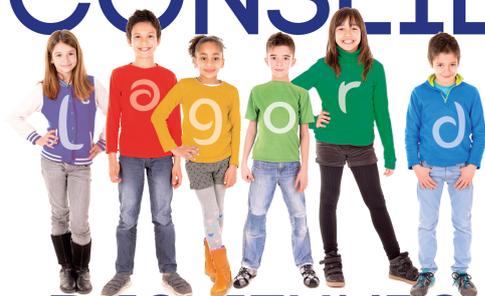
L'Agglomération déploie des panneaux de sensibilisation à la civilité sur l'ensemble de son territoire. Toute infraction sera dans un avenir proche sanctionnée par une amende.

SAMEDI
6
AVRIL

ÉLECTIONS
DU

MAIRIE*
10H À 17H

CONSEIL



DES JEUNES

LIEU D'EXPRESSION DES JEUNES LAGORDAISES ET LAGORDAIS

TU ES EN CM1, CM2, 6^E ET 5^E
VIENS ÉLIRE TON CONSEILLER !

* Le vote par correspondance est possible au plus tard la veille au Guichet unique.

VENDREDI **12** AVRIL



EXTINCTION DE
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

QUEL BILAN ?

La commune de Lagord remercie la région Nouvelle Aquitaine pour la subvention de 10 000 €

qui sera prochainement versée dans le cadre de la création et le développement de jardins potagers collectifs.



JARDINS PARTAGÉS

Réunis en assemblée générale le 15 janvier, les adhérents de l'association des Jardins Partagés de Lagord ont fait un premier bilan 6 mois après l'ouverture des jardins.

Avec **53 adhérents** à fin décembre 2018, l'ensemble des 16 parcelles individuelles mises à disposition en juillet dernier sont affectées et **les premières plantations, sans pesticides et orientées « permaculture » ont eu lieu.** Les premières récoltes sont prometteuses.

Les travaux se poursuivent pour disposer prochainement d'encore plus d'espaces disponibles y compris pour le jardinage en parcelles collectives qui ont débuté en mars.

Des journées de formation à la permaculture, accessibles avec une adhésion simple de 10€ sont proposées.

Les prochaines sont prévues les samedis 27 avril, 25 mai et 6 juillet.

Le 8 juin, le jardin accueillera une partie des associations présentes au Forum des associations. Vous pourrez y rencontrer les jardiniers.

Pour faire des jardins un espace d'échanges et de convivialité, des **partenariats** (Conseil des sages, comités de quartier, associations, écoles...) sont au nombre des objectifs proposés pour 2019.

Pour tout renseignement sur les opportunités offertes par l'association et les inscriptions aux formations :

lesjardinspartagesdelagord@gmail.com



lagord.fr

Mairie : 1, rue de la Métairie 17140 Lagord - 05 46 00 62 00
Courriel : mairie@lagord.fr - Directeur de publication : Antoine Grau
Rédaction : Mairie de Lagord - Maquette : Ivana Cvetic.
Photos : Mairie de Lagord, CSC « Les 4 Vents », Comités de quartier, Shutterstock.
Ce document est imprimé sur du papier certifié PEFC N°1032-3010
Dépôt légal : Février 2016. Imprimé par **iro**



Lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES